

1914

## LEGER Gaston

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	LEGER
Prénoms	Gaston
Grade	Soldat (Maréchal)
Corps	347 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie
N°	111 au Corps. — Cl. 1906
Matricule.	1 au Recensement d'Avril 1911
Mort pour la France	le 31 Août 1914 à Ecordal (Ardennes)
Genre de mort	Disparu
Né le	3 Janvier 1886 à Le Cateau
Département	Nord
Arr <sup>e</sup> municipal (p/ Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
Jugement rendu le	9 Septembre 1912
par le Tribunal de	Cambray
acte ou jugement transcrit le	11 Septembre 1912
N° du registre d'état civil	(N°)
101-708-1921. [26634]	

Né le 02 janvier 1886 à 22 heures à Le Cateau.

**Profession** Employé de bureau.

**Domicilié** à Le Cateau, rue des Remparts.

**Fils de** Leger Louis Joseph, facteur rural, 29 ans (O1857).

**Et de** Lanoux Aimée, sans profession, 28 ans (O1858, + le 11 mars 1909 à Le Cateau).

**Domiciliés** à Le Cateau, 11 Faubourg de Landrecies.

**Marié**, âgé de 25 ans, le 14 octobre 1911 à 17 heures, à Le Cateau.

**Avec** Saint-Aubert Virginie Juliette, mosaïste, 23 ans.

Née le 12 avril 1888 à Le Cateau.

**Fille de** Saint-Aubert Camille Henri, chauffeur (O1861)

**Et de** Passion Virginie (+ le 14 septembre 1904 à Le Cateau)

**Domiciliés** à Le Cateau

**Bureau de recrutement** d'Avesnes (Nord)

**Matricule 1 Classe** 1906

**Grade et corps:** Caporal au 347<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

**Mort pour la France** Disparu le 31 août 1914, à l'âge de 28 ans, à Ecordal (Ardennes)

**Transcription** N° 111 à Le Cateau

**Sépulture** non déterminée.

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe le 7 octobre 1907 au 1<sup>er</sup> R.I; Soldat de 1<sup>er</sup> classe le 11 juillet 1908; Caporal le 26 septembre 1908; Envoyé en congé le

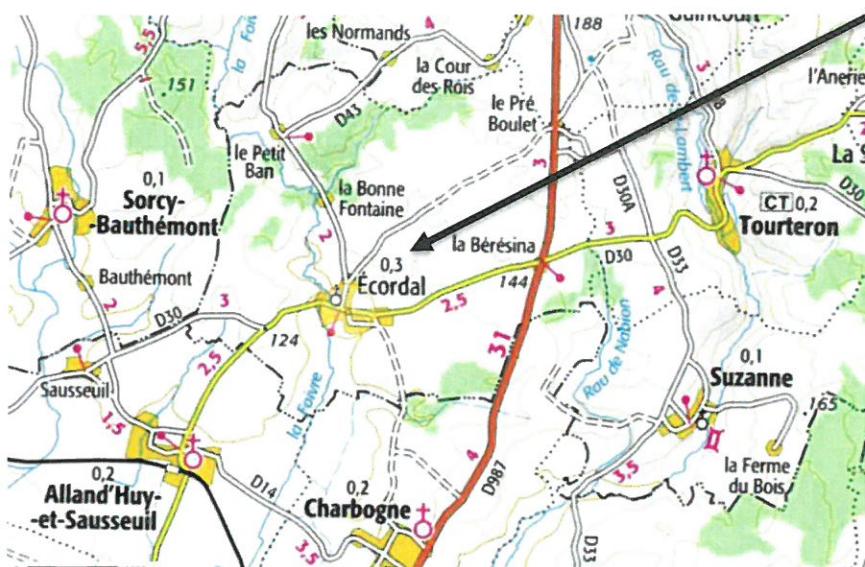
25 septembre 1909; Blessures le 13 mai 1909 a été atteint d'entorse au pied droit, entorse tibial-tarsienne avec léger arrachement des ligaments latéraux externes; Période du 30 août au 21 septembre 1912; Rappelé le 01 août 1914 au 347<sup>e</sup> R.I. Disparu à Ecordal le 31 août 1914.

**Morphologie:** Cheveux châtain; yeux bleus; front rond; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m65; Degré d'instruction générale 3.

### N° 111 Acte de transcription de Décès de LEGER Gaston

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Léger Gaston, né à Le Cateau, le deux janvier mil huit cent quatre vingt six, de Louis Joseph et de Aimée Lanoux, en son vivant employé de bureau, demeurant à Le Cateau, caporal au trois cent quarante septième Régiment d'Infanterie, disparu à Ecordal (Marne) le trente et un août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au trente et un août mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le neuf septembre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Dufay, juge doyen faisant fonctions de Président, par suite d'empêchement du titulaire en congé, de Kéguelin, et Druihe juges, en présence de Monsieur Tassin substitut Procureur de la République et assisté de Petit, commis greffier, signé: Dufay et Petit En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G.Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix sept septembre mil neuf vingt, deux heures du soir par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

### Localisation du lieu du décès



**Écordal:** Département des Ardennes, Arrondissement de Vouziers, Canton de Tourteron.

#### Morts au même endroit

**Le Cateau:** Defossez Charles; **Léger Gaston;**

#### Etaient au même régiment

**Bazuel:** Carlier Louis,

**Catillon:** Cloest Philibert, Ferez Joseph, Gosse Jules, Lacoche Jules;

Lefranc Adolphe; **La**

**Groise:** Cousin François;

**Landrecies:** Brancourt Henri, Masson Fernand, **Le Cateau:** Briatte Emile, Coquelet Eloi, Debailleux Arthur, Defossez Charles, Delwarde Julien, Leclercq Louis, **Léger Gaston;** **Mazinghien:** Stévance Henri;

### Historique et combats du 347<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1914

**En 1914** Casernement à Sedan, régiment de forteresse; Constitution en 2 bataillons; À la 52<sup>e</sup> DI d'août 1914 à juin 1916.

**1914** Revin, garde des passages de la Meuse, Joigny, Devant-Nouzon, Nouzon, Haute-Rivièvre, Linchamps, combat de Gedinne (22/08), Monthermé, Nouzon (25/08), Saint Aignan-sur-Bar, Bouvellemont (29/08), Saint-Loup-Terrier, Écordal, ferme La Lulotterie, Attigny, Givry, Annelles (01/09); Retraite, Pont-Faverger, fort de la Pompelle, Verzenay, Champigneules, Pierre-Morains, Cauroy;; Bataille de la Marne (6–13 sep.): Les Marais de Saint-Gond, Bannes, La Grosse ferme, La Fère-Champenoise, très nombreuses pertes, Mont Août (7-8 sept.), Connantre, ferme Sainte Sophie (9-10/09), Saint-Mard, Ruffy, Aulnoy, Mourmelon, Courmelois, Reims; Nord-est de Reims: combat du Linguet, Bétheny (23/09). Secteur de Reims (oct.-déc.).

►Le JMO (Journal des Marches et Opérations) de la 52e division d'infanterie, mentionne, fin décembre, « // Après la tombée de la nuit, des Allemands se trouvèrent sur la route de Neufchâtel, ou dans les environs, avec des lanternes vénitiennes: on exécute sur eux des feux de salve. // D'après un compte rendu parvenu ce jour à la division, trois soldats sortis des tranchées du Cavalier de Courcy, sont allés à 100 m en avant converser avec les allemands qui ont fait de même, et qui leur donne une boîte contenant quelques cigares et journaux // ».

Le 347<sup>e</sup> RI était dans le secteur. Les faits sont aussi relatés dans le journal de la brigade.

**1915** Marne, secteur de Reims toute l'année: Le Linguet, bois des Zouaves, La Pompelle.

**1916** Montagne de Reims, Cernay (jan.-juin). Verdun (juin): Souville, bois de Fleury, Fleury-devant-Douaumont.

**Le 8 juin**, une attaque allemande détruit les 3/4 du régiment, le colonel est tué

**Le 11 juin 1916, à 17h** Ordre n°1101 du colonel commandant la 103ème brigade: " Le S/Lt HERDUIN, 17ème compagnie du 347ème RI et le S/Lt MILLANT, 19ème compagnie, qui ont quitté le champ de bataille abandonnant la lutte ont commis un crime. Ils seront fusillés au reçu du présent ordre."

**17h30:** Ordre n°1102 (même origine): "Les deux officiers doivent être fusillés. "Exécution immédiate."

**17h43:** «Conformément aux ordres ci-dessus les deux officiers ont été exécutés. Leur conduite et leur tenue ont été dignes» (Ces deux officiers furent réhabilités par la suite)

**Le 17 juin**, avec les restes du 347ème RI il est formé un bataillon de marche qui, le 18 juin, sera placé sous les ordres du Lieutenant-colonel commandant le 348ème R.I.

**Le 22 juin**, le 347ème R.I est dissout et devient le 4ème bataillon (N° 7) du 348ème R.I.

**Le 25 juin** le 4ème bataillon prend part à une attaque à la grenade sur Fleury. Sur 687 hommes du rang formant le 4ème bataillon (partie du 347ème R.I renforcée d'autres éléments) il sera constaté pour les 24 et 25 juin des "pertes assez importantes" (signalé en toutes lettres sur le journal de marche du 348ème RI). (JMO des 347ème et 348ème RI)

Dans l'avant propos de l'historique du régiment publié en 1920, il est indiqué: « // La création du 347<sup>e</sup> RI en juin 1914 a été improvisée....Les commandants de compagnies, tous anciens officiers du

147e RI, ne reconnaissent-ils pas dans la foule des mobilisés (au 347e), que quelques centaines des hommes qu'ils avaient formés. La masse des rappelés, incorporés au 347e, était constituée de gradés pleins de bonne volonté et de soldats venus en assez grand nombre des bataillons d'Afrique, des insoumis amnistiés, des disciplinaires réhabilités //» Voulait-on déjà «expliquer» les futures nombreuses sanctions infligées aux hommes du 347e R.I.

**JMO du 347<sup>e</sup> RI**  
Cote 26 N 758/1 Page 16  
**Journée du 31 aout 1914**

*'Récit du combat.'*

Nuit du 30 Août. En exécution de l'ordre de la 52<sup>e</sup> Division, le régiment quitte Touvellement à 19h30, pour se porter en soutien du 291<sup>e</sup> à Leuf Berrier. Ce régiment n'ayant au précédent combat, le 347<sup>e</sup> est arrêté à l'entrée Concourt, et se replie à 2<sup>e</sup> au sud de la division.

Cette avant-départ à Pérezine, la colonne arrivée, reçoit un ordre de marche offensive, face au sud.

Au moment où cet ordre est donné, une fusillade nourrie éclate au N, autour des aisements (sommets des clairières allemandes : etay le feu ...).

Le 347<sup>e</sup> occupe la ferme de la Culotterie (B<sup>te</sup> Wibert) et la crête à l'Est de la route d'Ecordat (B<sup>te</sup> Bracanier) ; le gauche du régiment forme pivot d'un mouvement dont le 291<sup>e</sup> doit former l'aile marchante.

Après un combat violent, le 291<sup>e</sup> se replie, le 347<sup>e</sup> débordé à droite et à gauche se replie, partie par Cattigny, partie par Givry; le détachement d'attiques barrant à celui de Givry s'arrête à 21 h. à Mesnil-Aubelle après une marche estimante, continuellement

courrié par les canons d'artillerie et  
de l'artillerie ; ce détachement repart  
par alerte à 2 h du matin pour  
se rendre à Bétheniville

Pertes : 3 tués ; 1 Lieutenant, 2 officiers  
et 36 hommes morts ou disparus.  
Le Régiment en passant par Bruguerourt (grand halle).  
Pertes : 8 disparus.

ECORDAL (Ardennes) — L'Eglise XV<sup>e</sup> siècle.



OR

ECORDAL (Ardennes) — La Grande-Rue



**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau;

